

Manifestation

Les opposants au Pont d'Achères ne désarment pas

https://actu.fr/ile-de-france/acheres_78005/manifestation-les-opposants-au-pont-d-acheres-ne-desarment-pas_56607241.html



Dimanche 15 janvier 2023, une centaine de personnes se sont réunies pour manifester contre le projet de 2x2 voies reliant la RD30 à la RD190 entre Achères et Carrières-sous-Poissy (Yvelines). (©78actu/FC)

Par **Florie Cedolin** Publié le **15 Jan 23 à 15:02** 78actu

« Non, non, non à la quatre voies ». Voilà l'un des slogans scandés par la centaine de personnes réunies **dimanche 15 janvier 2023** à **Achères** (Yvelines) entre le rond-point de la **RD30** et la rue du 8-Mai-1945.

Un collectif de 32 associations

Un collectif formé par 32 associations, baptisé **Alternative en Vallée de Seine**, s'oppose en effet à la création d'une **2x2 voies** qui doit relier la RD30 et la RD190.

Un projet de longue date, qui fait l'objet en ce moment d'une [enquête publique](#) concernant l'autorisation environnementale.

L'enquête publique se poursuit jusqu'au vendredi 20 janvier 2023, dans les communes d'Achères, Carrières-sous-Poissy, Chanteloup-les-Vignes, **Poissy** et Triel-sur-Seine.

« Nous allons voir le commissaire enquêteur le 19 janvier, précise Denis Millet, président des associations **Non au Pont d'Achères** et Sequana. En ce qui concerne l'environnement, beaucoup de choses sont néfastes. Par exemple, deux espèces protégées ont été repérées dont un papillon. On nous explique que l'on va prendre le substrat des lieux où se trouvent sans doute des chrysalides pour le mettre ailleurs. » Un non-sens pour ce manifestant qui n'est pas le seul.

« Ici, nous sommes dans une zone d'expansion naturelle de la Seine en cas de crue. Or, des murs anti bruit de deux mètres sont prévus, qui bloqueraient l'écoulement des eaux.

Denis Millet président de l'association Non au pont d'Achères

« Le Département a dit, on mettra des murs démontables », s'inquiète Denis Millet.

Le **Copra184**, association opposée depuis plus de 30 ans à la liaison de l'A104, a rejoint le mouvement, dénonçant « une A104 bis par ce projet qui vise à relier l'A13 et l'A15 par un autre moyen ».

À lire aussi :

- Carrières-sous-Poissy : vers l'abandon du projet de prolongement de l'A104 ?

Plus de pollution

L'aspect pollution est aussi mis en avant par les manifestants. Qui dit plus de routes, dit plus de véhicules.

« C'est un projet coûteux, un appel d'air pour les camions à Poissy, regrette Aurore qui habite dans le quartier Saint-Exupéry à Poissy justement. Cela va détruire la faune, il y aura plus de béton, moins d'écologie », regrette cette militante Nupes, mère de deux enfants.

La **mairie de Poissy** a en tout cas donné un avis favorable à cette autorisation environnementale, estimant que cela permettrait de décongestionner la circulation dans sa ville.

Lors de la première enquête publique, en 2013, portant sur la **déclaration d'utilité publique**, le commissaire enquêteur avait rendu un **avis défavorable** que n'avait pas suivi le préfet des Yvelines de l'époque.



Travaux fin 2023

Après cette enquête publique relative à la loi sur l'eau, les travaux, d'une durée de quatre ans, pourraient débuter dès la fin 2023.